

Plan d'action

1. Préserver la richesse du patrimoine naturel du territoire et valoriser la connaissance naturaliste héritée de JH Fabre

1.1/ Enrichir et diffuser la connaissance naturaliste des milieux

Action n°1 : Créer un circuit de découverte de la biodiversité des bords d'Aygues (*communauté de communes*)

1.2/ Développer une démarche originale de pédagogie de l'environnement

Action n° 2 : Donner une fonction pédagogique au parc municipal (*commune*)

1.3/ Maintenir, développer et protéger les différents milieux

Action n° 3 : Offrir du couvert à la petite faune et introduire de la biodiversité en milieu agricole (*association des chasseurs sérignanais*)

Action n° 4 : Ouvrir les milieux et introduire de la biodiversité en forêt (*association des chasseurs sérignanais*)

Action n°5 : Aménager et entretenir les zones humides (*association des chasseurs sérignanais*)

Action n°6 : Gérer la forêt communale (*commune*)

2. Pérenniser les activités économiques existantes et développer un tourisme durable

2.1/ Assurer le maintien et l'attrait des entreprises sur le territoire communal

Action n° 7 : Maintenir l'activité commerciale (*commune*)

Action n° 8 : Etendre la zone d'activité (*communauté de communes*)

Action n° 9 : Réfléchir sur l'activité agricole (*communauté de communes*)

2.2/ Développer une économie touristique respectueuse de l'environnement en s'appuyant sur les richesses naturelles, infrastructurelles et humaines présentes sur la commune

Action n° 10 : Conforter et pérenniser les actions du Naturoptère (*commune*)

Action n° 11 : Valoriser le patrimoine de l'eau (*associations plantes rares et jardin naturel*)

Action n° 12 : Créer des sentiers « découverte de la nature » (*association plantes rares et jardin naturel*)

Action n° 13 : Développer et labelliser les hébergements existants (*commune*)

Action n° 14 : Valoriser le patrimoine historique local (*association les amis de l'histoire de Sérignan*)

Plan d'action

2.3/ Favoriser une agriculture respectueuse de l'environnement

Action n° 15 : Accompagner la conversion à l'agriculture biologique » (*cave coopérative*)

Action n° 16 : Favoriser les gestes éco responsables des viticulteurs (*cave coopérative*)

3. Garantir la qualité de vie et dynamiser la vie sociale et culturelle

3.1/ Intégrer les associations et leurs activités aux projets culturels, éducatifs, sociaux et de développement touristique

Action n° 17 : Entreprendre le programme « Un chemin-une école » (*association randonneurs de l'Harmas*)

Action n° 18 : Développer un partenariat durable association/commune (*commune*)

Action n° 19 : Pérenniser un atelier de lecture intergénérationnel : « RDV contes » (*commune*)

Action n° 20 : Favoriser l'accès à la culture pour le jeune public (*commune*)

Action n° 21 : Favoriser l'accès des jeunes aux activités sportives, culturelles et de loisir (*commune*)

3.2/ Développer les actions d'information de la population sur les risques et nuisances

Action n° 22 : Mettre en place une démarche de connaissance et de lutte contre l'Ambroisie (*association plantes rares et jardin naturel*)

Action n° 23 : Poursuivre les actions d'information autour du débroussaillage (*commune*)

Action n° 24 : Organiser des Conférences santé (*association des donneurs de sang*)

Action n° 25 : Continuer les travaux de prévention des inondations (*Union des ASA du Béal et de la Ruade*)

Action n° 26 : Réactiver la Charte contre le Bruit de la base aérienne (*commune*)

Action n° 27 : Former au management de crise (*commune*)

3.3/ Limiter l'étalement urbain

Action n° 28 : PLU, choisir des orientations d'aménagement et de programmation (*commune*)

3.4/ Assurer les conditions d'une offre de logements adaptés

Action n° 29 : PLU, réserver des emplacements pour des logements sociaux et l'accueil des personnes âgées (*commune*)

Plan d'action

3.5/ Mettre en place des modes de déplacement alternatifs au transport individuel motorisé

Action n° 30 : Développer des circuits cyclotouristiques - Améliorer la signalisation touristique (*communauté de communes*)

Action n° 31 : Installer des parcs à vélos (*commune*)

Action n° 32 : Organiser un Pédibus (*association indépendante des parents d'élèves*)

3.6/ Encourager les actions développant le lien social

Action n° 33 : Pérenniser les actions de Plantes Rares (*association plantes rares et jardin naturel*)

Action n° 34 : Développer des jardins partagés (*commune*)

Action n° 35 : Créer de ponts inter générationnels (*Club de l'âge d'or*)

Action n° 36 : Lancer un café discussion (*commune*)

Action n° 37 : Améliorer le site communal et mettre en réseau des sites Internet (*commune*)

4. Instituer une véritable gouvernance du territoire et une gestion exemplaire de la collectivité

4.1/ Développer la participation de la population à la gestion du territoire

Action n° 38 : Poursuivre le Comité de Pilotage du Naturoptère (*commune*)

4.2/ Améliorer la gestion de l'énergie et des déchets

Action n° 39 : Valoriser les déchets verts (*communauté de communes*)

Action n° 40 : Chercher des solutions pour trier les déchets de soin des particuliers (*commune*)

Action n° 41 : Poursuivre l'aide communale Eau chaude Solaire (*commune*)

Action n° 42 : Améliorer les performances énergétiques des bâtiments communaux (*commune*)

Action n° 43 : Limiter l'éclairage nocturne (*commune*)

Action n° 44 : Installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture des ateliers communaux (*commune*)

Action n° 45 : Installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture de la cave (*cave coopérative*)

Plan d'action

4.3/ Développer au sein de l'administration municipale les comportements exemplaires

Action n° 46 : Poursuivre l'Agenda 21 (*commune*)

Action n° 47: Mettre en œuvre une gestion durable des espaces verts (*commune*)

Action n° 48 : Privilégier les achats responsables de produits d'entretien (*commune*)

Action n° 49 : Promouvoir l'exemplarité du Naturoptère auprès de la population et des services (*commune*)

Action n° 50 : Développer la transversalité au sein de la collectivité (*commune*)

4.4/ Sensibiliser la population aux gestes éco responsables

Action n° 51 : Réduire les incivilités (*commune*)

Action n° 52 : Initier des actions pédagogiques Développement Durable à l'école maternelle (*école maternelle*)

Action n° 53 : Aller vers plus de bio à la cantine (*commune*)